

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS
Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

**Décision DG n° 2009-259 du 24 novembre 2009 portant nomination d'un expert
auprès de la Commission nationale de sécurité sanitaire des dispositifs médicaux**

NOR : SASM0931160S

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,
Vu le code de la santé publique, notamment les articles L. 5311-1, L. 5311-2, R. 5212-7 à R. 5212-11,
D. 5321-7 et suivants ;
Vu la décision DG n° 2009-15 du 27 janvier 2009 portant nomination d'experts auprès de la
Commission nationale des dispositifs médicaux,

Décide :

Article 1^{er}

M. LECLERCQ (Gilbert) est nommé expert auprès de la Commission nationale de sécurité sanitaire
des dispositifs médicaux à titre complémentaire pour l'année 2009.

Article 2

Le directeur de l'évaluation des dispositifs médicaux est chargé de l'exécution de la présente
décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Saint-Denis, le 24 novembre 2009.

Le directeur général,
J. MARIMBERT